

---

leur position, il est résulté un consensus illusoire sous la forme d'une déclaration et d'un programme d'action adoptés sans vote, mais aussi sans la volonté politique de les appliquer.

Cette âpre confrontation entre pays industrialisés et pays en voie de développement durant la Sixième session extraordinaire a eu des répercussions graves sur la coopération internationale au cours des mois suivants. Il est assez facile de concevoir les raisons qui ont mené à cet affrontement si l'on considère les quatre points suivants. Premièrement le système de coopération économique mis sur pied après la Seconde Guerre mondiale a constitué une magnifique réalisation. Les pays en cause ont alors assumé, à un degré sans précédent, la responsabilité collective de leur bien-être et de leur croissance économique. Toutefois, ce système était créé par et pour les pays du monde occidental. A ce moment, on comptait un peu moins de vingt pays en voie de développement, la plupart situés en Amérique latine. Les architectes de cette entente ne pouvaient prévoir l'étendue et la complexité des problèmes de développement des années 70.

Les programmes d'aide ont vu le jour à ce moment; modestes à l'origine, ils sont progressivement devenus le réseau complexe que nous connaissons aujourd'hui. Ces programmes ont eu un impact très grand sur l'essor et le bien-être des pays en voie de développement. L'aide a contribué de façon significative à cette croissance, représentant environ 10 p. 100 du total des investissements de capitaux dans ces pays. Fait encore beaucoup plus important, toutefois, la croissance économique inégalée des pays industrialisés au cours des 25 dernières années a élargi, en termes absolus, le fossé entre pays riches et pays pauvres. Ce phénomène a d'ailleurs précipité la crise de confiance de 1973-74.

Depuis le début des années 60, les pays en voie de développement ont mis à profit leur nombre et leur solidarité pour dominer progressivement les Nations Unies et influencer dans une large mesure sur les autres institutions de coopération économique. Pendant 15 ans, ils ont présenté et défendu leurs revendications en vue d'une transformation de la structure internationale des échanges commerciaux et financiers. Presque toutes les propositions contenues dans le Nouvel ordre économique se retrouvent dans le Rapport Prebish, qui a mené à la création de la CNUCED en 1964.

Durant ces 15 ans, les pays industrialisés ont répondu aux demandes et aux besoins des pays en voie de développement de diverses façons, mais pour ces derniers les réponses étaient fragmentaires et toujours trop lentes à venir. Face à la crise du milieu des années 70, il n'est pas étonnant de constater que les pays en voie de développement

---